

DEPARTEMENT

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**

AVEYRON

Séance du jeudi 08 février 2024

Date de la convocation 31/01/2024 Date d'affichage 31/01/2024 Membres : En Exercice : 15 Présents : 11 Votants : 12	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Jean-Claude FROMENT par Joël FROMENT Excusé(e)s : Thibault CAMMAN, Thomas LAMOTTE, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

Objet: Demande de subvention Conseil Régional Occitanie : Aménagement et revalorisation des espaces publics du cœur de village de Roussennac – tranche 1 - DE_20240208_005

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal de Roussennac a lancé un projet global d'aménagement du village de Roussennac.

Afin de pouvoir lancer la tranche 1 de cette opération (place du Pargou, rue du centre et traverse), le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide la région Occitanie dans le cadre du programme : « Aménagement et qualification environnementale des espaces publics résilients » pour un montant de 80 000 € pour la requalification des espaces publics impactés par la tranche 1 du réaménagement du village de Roussennac
- De définir le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Pourcentage sur l'opération	Montant de l'aide attendue
Région	Sollicitée	594 350 €	468 460,00€	20%	13,46%	80 000,00€
Conseil départemental	Sollicitée		565 200,00€		26,92%	160 000,00 €
Etat (DETR)	Sollicitée		512 420,00€	25%	21,55%	128 105,00 €
Agence de l'eau	Sollicité		53 180,53€	50%	4,47%	26 590,25€
Etat (fonds vert)	Sollicitée		121 387,50€	25%	5,11%	30 346,88€
Autofinancement						28,49%

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2024 de la commune de Roussennac.
- De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de solliciter toutes les aides par rapport à cette opération.

La commune sera maître d'ouvrage de cette opération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 10 février 2024
et publication ou notification
le 10 février 2024

Roussennac, le 10 février 2024.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

